

Campagne « Avec la Parité consolidons la Démocratie »

Partenariat COSEF/ Femmes politiques/Société civile

Contexte

L'évaluation de la campagne « Démocratie où es-tu ? » destinée à sensibiliser la population au sens large à la nécessité d'une plus grande présence des femmes dans les instances de décisions nationales et locales, a révélé que les acquis restent encore très insuffisants malgré l'engagement des chefs de partis pour l'application de quotas. Les femmes occupent toujours une place marginale dans le processus de prise de décisions.

L'environnement est pourtant favorable. Il est marqué par l'adhésion du Sénégal aux conventions internationales relatives aux objectifs d'égalité et d'équité des genres, le principe d'égalité énoncé dans la Constitution de 2001, les prises de positions du Chef de l'Etat pour la parité. Par ailleurs le principe démocratique exige entre autre la participation effective des populations à la prise de décision.

L'égal accès à l'exercice du pouvoir politique participe à l'approfondissement de la démocratie car le « pouvoir politique est le pouvoir transformateur, il ne peut être exclusivement détenu entre les mains d'une seule moitié de la population, son partage est indispensable aux équilibres ».

C'est pourquoi le Cosef a élargit sa stratégie pour, cette fois-ci, nouer plus directement avec les femmes des partis politiques et les organisations de la société civile un partenariat visant l'application de la parité.

Composition/fonctionnement du partenariat

Le Comité de Suivi est chargé de coordonner les activités du partenariat. Il est structuré autour d'une coordinatrice et de deux adjointes. Elles jouent le rôle de facilitatrice, mais l'ensemble des membres représentant leur association participe activement aux travaux de la coalition. Les organisations membres du partenariat sont :

- le COSEF
- Les mouvements de femmes de 17 partis politiques dont les noms suivent :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| 1. AFP | 10. PIT |
| 2. AJ/PADS | 11. PR (Parti de la Réforme) |
| 3. DC (Démocratie Citoyenne) | 12. PRC |
| 4. JEF JEL | 13. PS |
| 5. LD/MPT | 14. RES/Les Verts |
| 6. MSU | 15. RND |
| 7. NP (Nouveau Parti- ex urd/fal) | 16. UFPE |
| 8. PAI | 17. URD |
| 9. PDS | |

- Des organisations de la société civile :

1. CLVF
2. FAFS
3. AJS
4. RADDHO

Objectif de la campagne

Engager la réflexion, l'échange, la sensibilisation, et définir ensemble les axes et modalités d'interventions propres à favoriser l'émergence d'une conscience nationale en faveur de l'adoption, au-delà des discours, de mesures concrètes pour la parité.

Actions menées

- Août 2005 : **Pétition** Lancement de la pétition pour la parité comme critère de recevabilité de toute liste de candidature. Cette consultation populaire sur la perception des populations de la parité a permis de récolter, au mois de juin 2006, plus de 3000 signatures.
- Juillet 2006 : **Séminaire** ENEA et mise en place du comité de suivi
- Octobre 2006 : Elaboration d'un **plan d'action** en deux axes: formation et communication

- Novembre 2006 : **Atelier national de formation sur la Parité**, plaidoyer et techniques de communication, en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert
- Novembre 2006 : **Forum sur la Parité** sur le thème: Parité, Parlement et Participation politique, en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert
- Novembre 2006 : Point de presse (articles parus dans *Walfadjri Quotidien* – 10 nov., *Le Populaire* – 10 nov., *Le Matin* – 11 nov.)
- Novembre 2006 : Réunion d'évaluation d'activités
- Nov / _déc 2006 : **Séries de rencontres avec les Secrétaires Généraux de partis politiques et les Mouvements de femmes de partis politiques**
- 28 novembre 2006 : **Appel aux parlementaires** pour la prise en compte de la parité dans la modification du code électoral
- 1^{er} décembre 2006 : **Mobilisation et sit-in à l'Assemblée Nationale** le jour du débat en plénière du projet de loi portant modification du code électoral
- Décembre 2006 : **Edition et publication de dépliants sur la parité** en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert
- 13 Mars 2006 : Journée de réflexion avec des Universitaires (constitutionalistes) pour l'élaboration d'un modèle de loi sur la parité au Sénégal.
- 22 Mars 2006 : Atelier de restitution et remise officielle de la proposition de loi faite par le comité de suivi au Ministre de la famille et du Développement Social.
- 23 Mars 2006 : Marche des femmes vers le Palais pour la remise du projet de loi proposé au chef de l'Etat le Président Abdoulaye Wade.

RESULTAT

**Les deux premières Institutions de la République réagissent à notre appel/plaidoyer - les citoyens réagissent.
La parité est au cœur du débat national**

1er décembre 2006 : Résolution sur la parité votée par l'Assemblée nationale

1^{er} Décembre 2006 : Vote à l'unanimité des amendements portant introduction de la dimension genre dans le code électoral .
8 déc : Adresse du PR au Parlement réaffirmant son engagement pour la parité
9 déc : Engagement du Secrétaire Général du PDS à œuvrer pour le respect de la parité totale aux investitures dans son parti
11 déc : Décision du Président de la République, en conseil des ministres de la mise en place d'une Commission Nationale de la Parité
27 Mars 2006 : vote de la loi introduisant la parité sur la liste nationale
29 Avril 2006 : Rejet de loi introduisant la suite à un recours d'un groupe de Députés.

Perspectives

1. Travailler en plus étroite collaboration avec la presse.
2. Faire reconnaître le rôle leader joué par le partenariat pour rendre public le débat public sur la Parité et amener les autorités à prendre des mesures allant dans le sens de la concrétisation du projet
3. Continuer la mobilisation et la campagne de sensibilisation des hommes et des femmes politiques en faveur de la parité.
4. Soumettre au chef de l'Etat et au Collectif des femmes parlementaires le modèle de texte de loi sur la parité que le Comité de Suivi du partenariat a rédigé.
5. Mettre en place un processus de formation continue, de lobbying et d'accompagnement des femmes en vue de favoriser l'émergence de femmes leaders à la base, en renforçant leurs capacités d'affirmation de soi, en les encourageant à revendiquer et à postuler aux postes de premier plan.
6. Utiliser les Antennes du Cosef pour organiser les différentes formations à la base.